



Déléguer l'allaitement des veaux laitiers aux vaches ? Résultats d'enquêtes auprès des éleveurs

Audrey A. Michaud, Anais Cliozier, Hélène Bec, Chantal Chassaing, Catherine Disenhaus, T. Drulhe, Bruno Martin, Dominique Pomiès, Yannick Le Cozler

► To cite this version:

Audrey A. Michaud, Anais Cliozier, Hélène Bec, Chantal Chassaing, Catherine Disenhaus, et al.. Déléguer l'allaitement des veaux laitiers aux vaches ? Résultats d'enquêtes auprès des éleveurs. 24. Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants (3R), Dec 2018, Paris, France. hal-02738451

HAL Id: hal-02738451

<https://hal.inrae.fr/hal-02738451>

Submitted on 2 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Déléguer l'allaitement des veaux laitiers aux vaches ? Résultats d'enquêtes auprès des éleveurs

MICHAUD A. (1), CLIOZIER A. (1), BEC H. (1), CHASSAING C. (1), DISENHAUS C. (2), DRULHE T. (1), MARTIN B. (1), POMIÈS D. (1), LE COZLER Y. (2)

(1) Université Clermont Auvergne, INRA, VetAgro Sup, UMR Herbivores, F-63122 Saint-Genès-Champanelle, France

(2) PEGASE, Agrocampus Ouest, INRA, 35590 Saint-Gilles, France

RESUME. La séparation précoce mère-veau est une pratique courante dans la plupart des élevages laitiers, mais est sujette à de nombreuses interrogations tant chez les éleveurs (coûts engendrés, travail) que dans la société (bien-être animal). Des pratiques alternatives mises en place par certains éleveurs permettent aux veaux d'être allaités par leur mère ou une autre vache, appelée « nourrice ». Quoiqu'anciennes, ces pratiques demeurent peu connues et leur intégration aux conditions d'élevages modernes questionne. Des enquêtes ont ainsi été réalisées en 2018 pour connaître la motivation des éleveurs, la diversité et les conséquences de ces pratiques sur les résultats techniques. Cent deux élevages, identifiés par des réseaux divers (conseil en élevage, chambres d'agriculture, coopératives...), ont été enquêtés dans le Grand Ouest (n = 50), le Grand Est (n = 41) et le Massif central (n = 11), par téléphone (n = 56) ou sur place (n = 46). La taille médiane des troupeaux est de 60 vaches laitières (8 à 210), principalement constitués de vaches de race Montbéliarde et Holstein. Les élevages sont pour moitié en agriculture biologique (56%), avec une grande diversité de systèmes de traite et de logement (salle de traite en épi, robot, stabulation entravée, libre à logettes...). Trois grandes conduites d'allaitement des veaux, de la naissance à la vente ou au sevrage, ont été identifiées : 1/ les veaux sont allaités exclusivement par leur mère ; 2/ les veaux sont élevés par leur mère puis reçoivent une alimentation lactée artificielle (poudre ou lait entier) ; 3/ les veaux sont élevés par leur mère puis sous une vache nourrice. Elles diffèrent souvent au sein d'un même élevage (n = 62) entre les veaux destinés à la vente (mâles ou femelles) et les vaches de renouvellement. La diversité des systèmes d'allaitement se retrouve dans tous les types d'élevages, quelle que soit leur taille ou leur localisation géographique. L'amélioration de la santé des animaux (n = 52), la diminution du temps de travail (n = 47) et des coûts d'élevage (n = 32) sont les principales motivations des éleveurs à mettre en place ces pratiques. Pour 80% d'entre eux, ces pratiques alternatives ont entraîné une diminution de la fréquence des diarrhées des veaux et une amélioration de leur croissance. La séparation tardive vache-veau demeure le point négatif de ces pratiques, avec des périodes de meuglements de 2,4 jours en moyenne. Certains éleveurs, ayant utilisé puis abandonné ces pratiques, pointent aussi d'autres limites (problèmes sanitaires, bâtiments inadaptés). Cette enquête, qui a permis de mieux connaître les pratiques d'allaitement des veaux laitiers par leur mère et sous nourrice, va être complétée par des enquêtes similaires et des expérimentations en fermes, au niveau européen, afin d'avoir une vision plus large de ces pratiques et de leurs impacts.

Delegating dairy calf feeding to cows? Results from a survey of French farmers

MICHAUD A. (1), CLIOZIER A. (1), BEC H. (1), CHASSAING C. (1), DISENHAUS C. (2), DRULHE T. (1), MARTIN B. (1), POMIÈS D. (1), LE COZLER Y. (2)

(1) Université Clermont Auvergne, INRA, VetAgro Sup, UMR Herbivores, F-63122 Saint-Genès-Champanelle, France

(2) PEGASE, Agrocampus Ouest, INRA, 35590 Saint-Gilles, France

SUMMARY. The early cow-calf separation is a common practice in most dairy farms, but it questions both farmers (costs and work involved) and citizens (animal welfare). Alternative practices, implemented by some farmers, allow the calves to suckle their dam or a foster cow. These practices, sometime historic, remain little known and their integration into modern farming systems is questionable. Surveys were thus carried out in 2018 in order to better know the motivation of the farmers, the diversity and the consequences of these practices on technical results. One hundred and two dairy farms, identified by various networks (farm advisors, cooperatives...) in the French Massif central (n = 11), the West (n = 50) and the East (n = 41) of France, were surveyed by phone (n = 56) or on-site (n = 46). The median size of herds is 66 dairy cows (8 to 210), mainly from Montbéliarde and Holstein breeds. More than half of the farms were in organic farming (56%), with a great diversity in milking and housing systems (milking parlour, robotic milking, tie-stall barn, loose housing...). Three major calves feeding practices, from birth until the sale or the weaning, were identified. They often differ within a same farm (n = 62) between the calves for sale (male or female) and the ones for renewal: 1 / the calves are exclusively fed by their mother; 2 / the calves are fed by their mother and then artificially (milk powder or entire milk); 3 / the calves are fed by their mother and then by a foster cow. The diversity of calves feeding systems is found in all types of farms, regardless to their size or their geographic location. Improving the health of animals (n = 52), the reduction of working time (n = 47) and livestock costs (n = 32) are the main motivations of farmers to implement these practices. For 80% of them, these alternative practices led to a reduction of diarrhoea frequency of calves and an improved growth. The late cow-calf separation remains the negative point of these practices, with mooing periods averaging 2.4 days. This survey, which allowed a better knowledge of feeding practices of dairy calves by their mother or a foster cow, will be complemented by similar works and farm experiments, at European level, in order to have a wider vision of these practices and their impact.

INTRODUCTION

La séparation des veaux laitiers de leur mère dès leur naissance, suivie d'un allaitement « artificiel » jusqu'au sevrage (à base de poudre de lait ou de lait entier, distribué au seau, à la louve ou au DAL [distributeur automatique de lait]), est une pratique commune dans les élevages laitiers. Mais les coûts engendrés par cette pratique, associés aux questions de bien-être animal soulignées par les associations de protection animale, remettent de plus en plus en question cette pratique. Des méthodes alternatives d'allaitement permettent au veau de téter sa mère ou une autre vache dédiée, appelée vache nourrice, et sont utilisées depuis longtemps par certains producteurs laitiers (Johnsen *et al*, 2016). Ces méthodes sont également présentes en élevage biologique, en raison du cahier des charges qui stipule que les veaux doivent être nourris au lait naturel ou entier, de préférence au lait maternel pendant au moins 3 mois. Les raisons du recours à cet allaitement « naturel » sont multiples, mais la réduction de la charge de travail et l'amélioration de la croissance des veaux sont souvent évoquées. Cependant, les connaissances autour des aspects pratiques (comment ces méthodes sont mises en œuvre dans les élevages) et humains (quelles sont les motivations et la perception des utilisateurs) sont rares. Une enquête, ayant pour objectif de recenser ces pratiques « naturelles » d'allaitement par des éleveurs laitiers, de décrire leurs pratiques et leur ressenti, a ainsi été réalisée dans trois bassins laitiers.

1. MATERIEL ET METHODES

L'enquête a été réalisée en face à face ou par téléphone, par des étudiants de VetAgro Sup et Agrocampus Ouest, dans le cadre de modules de formation, sous la responsabilité de scientifiques de ces établissements et de l'INRA. Conçue à partir de questions fermées et semi ouvertes, l'enquête a été réalisée de janvier à mars 2018 auprès d'éleveurs connus pour pratiquer l'allaitement sous la mère ou sous nourrices. Pour obtenir une grande variabilité de races (Holstein, Montbeliarde...), de type d'élevage (agriculture biologique, AOP...) et d'installations (stabulation entravée ou libre avec logettes, salle de traite ou robot...), l'enquête a été menée dans différents bassins laitiers français. Les fermes ont été identifiées par des techniciens et des opérateurs du Grand Ouest, du Massif central et du Grand Est de la France (conseil en élevages, chambre d'agriculture, coopératives...). Seuls les élevages dont tout ou partie des veaux était allaité par leur mère, par une vache nourrice ou les deux (i.e. nourris d'abord par leur mère et ensuite par une nourrice), et ce au moins pendant 24 heures, ont été retenus. Sur les 163 fermes initialement identifiées, 110 ont accepté de participer à l'enquête, mais 8 ayant récemment abandonné ces pratiques, seuls les résultats de 102 élevages sont présentés (Figure 1).

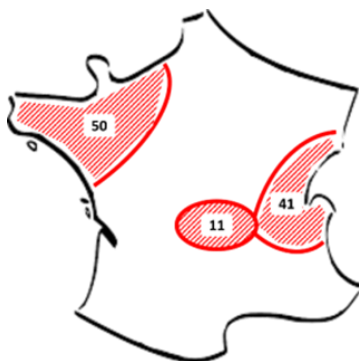


Figure 1: Localisation géographique des 102 fermes retenues dans l'enquête.

Dans un premier temps, l'enquête a permis de recueillir des informations sur la structure générale de l'exploitation agricole (SAU, UTH...), les caractéristiques de l'atelier laitier (nombre de vaches, type de stabulation, d'installation de traite...), et de décrire les pratiques d'allaitement des veaux. Dans un deuxième temps, s'appuyant sur un entretien semi directif, les motivations des éleveurs vis-à-vis de ces pratiques alternatives et leur ressenti sur les conséquences techniques pour le troupeau (performances des veaux et des vaches, aspects comportementaux autour des animaux...) ont été abordés. Seuls la description des pratiques d'allaitement, les motivations des éleveurs et leur ressenti sont présentés dans ce document.

2. RESULTATS

La taille moyenne des troupeaux variait de 8 à 210 vaches laitières, avec une valeur médiane de 60 vaches. Sur les 102 fermes étudiées, 56% étaient en agriculture biologique. La taille des exploitations, de 114 ha en moyenne, variait de 11 à 500 ha, avec 2,2 UTH présentes par exploitation (de 0,5 à 8,5).

Une grande diversité de pratiques d'allaitement est observée dans les différents types d'installation, aussi bien pour les petits troupeaux (< 70 vaches laitières) que pour les grands, quelle que soit leur localisation géographique. Dans la majorité des élevages ($n = 62$), les conduites d'allaitement diffèrent entre les velles de renouvellement (futurs génisses du troupeau) et les veaux destinés à être vendus (mâle et/ou femelles). Quand il ne s'agit pas d'un allaitement maternel (ou artificiel) intégral, ces conduites sont un enchaînement de 2 ou 3 types d'allaitement différents (sous la mère, sous une nourrice ou/et artificiel), qui débute systématiquement par une période d'allaitement maternel de durée très variable (1 à 60 j ; Figure 2). Les velles de renouvellement sont sevrées vers 4 mois d'âge (133 ± 64 j) et les autres veaux sont vendus « classiquement » avant sevrage (20 ± 7 j). Mais dans 6 élevages, ces derniers sont sevrés et vendus « tardivement », au terme d'un allaitement naturel long (175 ± 52 j).

Globalement, les 3 grandes conduites d'allaitement identifiées sont appliquées aussi bien aux veaux (mâles et/ou femelles) destinés à la vente qu'aux velles de renouvellement, mais peuvent différer selon les animaux considérés (Figure 3) :

1) les veaux sont élevés exclusivement sous la mère jusqu'à la vente ou au sevrage (55 fermes sont concernées pour les veaux de vente et 9 fermes pour les veaux de renouvellement). Dans le 1^{er} cas, les veaux de vente restent entre 15 et 180 j sous leur mère. Dans le 2nd cas, les veaux de renouvellement restent entre 45 et 180 j ;

2) les veaux sont élevés sous leur mère, puis reçoivent une alimentation lactée artificielle jusqu'à la vente ou au sevrage (19 fermes sont concernées pour les veaux de vente et 45 pour les veaux de renouvellement). Les durées d'allaitement maternel et artificiel varient selon les veaux concernés ;

3) les veaux sont élevés sous leur mère puis sous une vache nourrice jusqu'à la vente ou au sevrage (21 fermes sont concernées pour les veaux de vente et 31 pour les veaux de renouvellement). Les durées d'allaitement sous la mère et sous la nourrice varient selon les veaux concernés.

Quelques autres pratiques existent pour les velles de renouvellement, qui combinent soit une phase sous la mère puis sous la nourrice et allaitement artificiel ($n = 1$), soit une phase sous la mère puis d'allaitement artificiel pour terminer par une nourrice ($n = 5$). Au sein des 102 exploitations

étudiées, plusieurs pratiques d'allaitement peuvent coexister, selon les catégories de veaux concernées. Par exemple, un allaitement sous la mère peut être effectué pour les veaux de vente alors que les veaux de renouvellement auront une phase sous la mère puis sous une nourrice. Il faut aussi noter que, bien qu'ayant recours à l'allaitement maternel pour une catégorie de veaux (vente ou renouvellement), 18 des 102 éleveurs utilisent uniquement de l'allaitement artificiel pour l'autre catégorie. Enfin, la mise en œuvre concrète de l'allaitement naturel recouvre des modalités différentes selon les élevages (accès des veaux aux mères/nourrices permanent ou non, nombre d'accès quotidiens, tétée avant ou après la traite...), qui peuvent aussi différer selon la saison (stabulation ou pâturage).

Les raisons qui ont poussé les éleveurs à mettre en place une ou plusieurs pratiques d'allaitement naturel au sein de leur exploitation sont diverses : améliorer la santé des animaux (n = 52), diminuer le temps de travail (n = 47), diminuer les coûts d'élevage (n = 32) ou encore, améliorer les conditions de travail (n = 29). Concernant les conséquences techniques sur la conduite du troupeau, 80% des agriculteurs considèrent que, quelle que soit la conduite d'allaitement, ces méthodes ont entraîné une diminution de la fréquence des diarrhées des veaux par rapport à l'allaitement artificiel utilisé précédemment. Ils constatent également une amélioration de la croissance des veaux. L'impact de ces pratiques alternatives sur les vaches est moins évident : si quelques éleveurs observent une diminution du nombre de mammites, plus de la moitié ne voient pas de changement. De plus, certains ne voient pas d'impact sur la production laitière alors que d'autres observent une diminution. En termes de bien-être animal, les éleveurs s'accordent à dire que l'allaitement naturel (mère ou nourrice) est meilleur pour les veaux. Par contre, ils considèrent que la séparation mère-veau est une période stressante, surtout pour les vaches : 2,4 jours de meuglements sont observés en moyenne pour la vache et le veau.

3. DISCUSSION

Les grandes conduites d'allaitement identifiées dans cette enquête débutent toutes par une phase d'allaitement maternel, dont la durée augmente par paliers selon les objectifs de l'éleveur : 1 à 3 jours pour une bonne santé des veaux liée à une prise colostrale maternelle optimale ; 4 à 8 jours pour une consommation directe par le veau du lait « non commercialisable » ; 10 à 21 jours pour une bonne croissance précoce des veaux censée compenser la perte

financière liée au lait non commercialisé nécessaire ; plus de 21 jours pour un réel allaitement maternel, jusqu'au sevrage. Au final, ce sont ces objectifs et l'âge de vente des veaux qui conditionnent bien souvent le raisonnement des pratiques adoptées au sein d'un même élevage. Cela permet par exemple une conduite identique des deux lots (allaitement maternel) jusqu'au départ des veaux de vente, les veaux de renouvellement pouvant (ou non) changer de type d'allaitement (nourrice ou artificiel) à ce stade, voire ultérieurement.

L'amélioration des performances de croissance et de la santé des veaux sont des arguments mis en avant en faveur de ces pratiques lors de cette enquête, en accord avec de nombreuses études (Grøndahl *et al*, 2007 ; Krohn, 2001 ; Wagenaar et Langhout, 2007). Certains éleveurs évoquent aussi une amélioration du taux cellulaire du lait des vaches gardant leur veau en début de lactation. Pomiès *et al* (2010) observent également une diminution de près de moitié du nombre de cellules somatiques dans le lait de vaches traites une fois par jour quand elles sont tétées par leur veau. Toutefois, Wagenaar et Langhout (2007) n'observent pas ce type de résultats dans des élevages biologiques où la tétée des veaux jusqu'au sevrage n'a pas d'effet sur le taux cellulaire. La facilitation du travail et la bonne perception de la pratique par les éleveurs rencontrés vont également dans le sens des observations de Grøndahl *et al* (2007) et Pomiès *et al* (2010), ce qui confirme aussi l'intérêt sur la charge de travail de la combinaison monotraite-allaitement maternel. Enfin, si pour certains éleveurs, nourrir des veaux autrement qu'avec de la poudre de lait peut représenter une perte économique en raison d'une moindre vente de lait, il ne faut pas négliger qu'un élevage performant des jeunes, avec de bonnes croissances et une bonne santé, constitue un réel investissement pour la future vache laitière (Wagenaar et Langhout, 2007).

Si la séparation plus tardive du veau de sa mère est bien perçue par le grand public (Grøndahl *et al*, 2007), le stress lié à cette séparation chez des animaux ayant créé un lien affectif fort constitue un point négatif important selon les éleveurs, comme noté par Langhout (2003) et Veissier *et al* (2013). Les signes de stress au moment du sevrage pour des veaux qui ont tété leur mère sont très importants (meuglements notamment), mais 72 h plus tard, les comportements entre ces veaux et ceux sevrés d'un allaitement artificiel deviennent similaires (Frøberg *et al*, 2011).

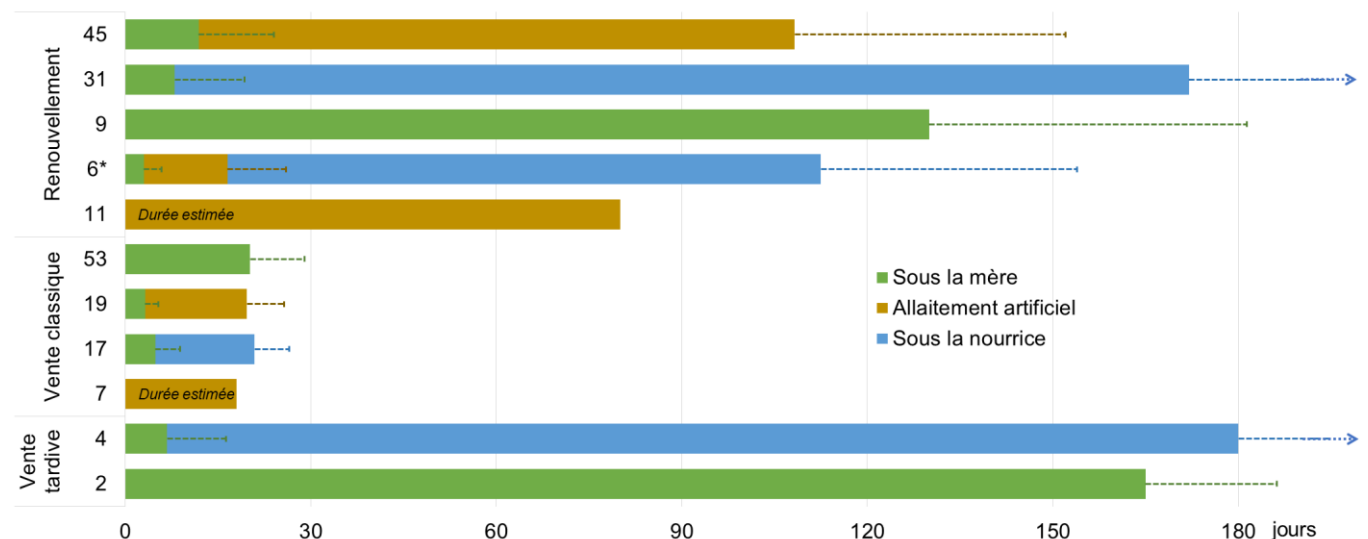


Figure 2 : Répartition et durée moyenne des différentes conduites d'allaitement des veaux de vente et de renouvellement rencontrées dans les 102 élevages enquêtés

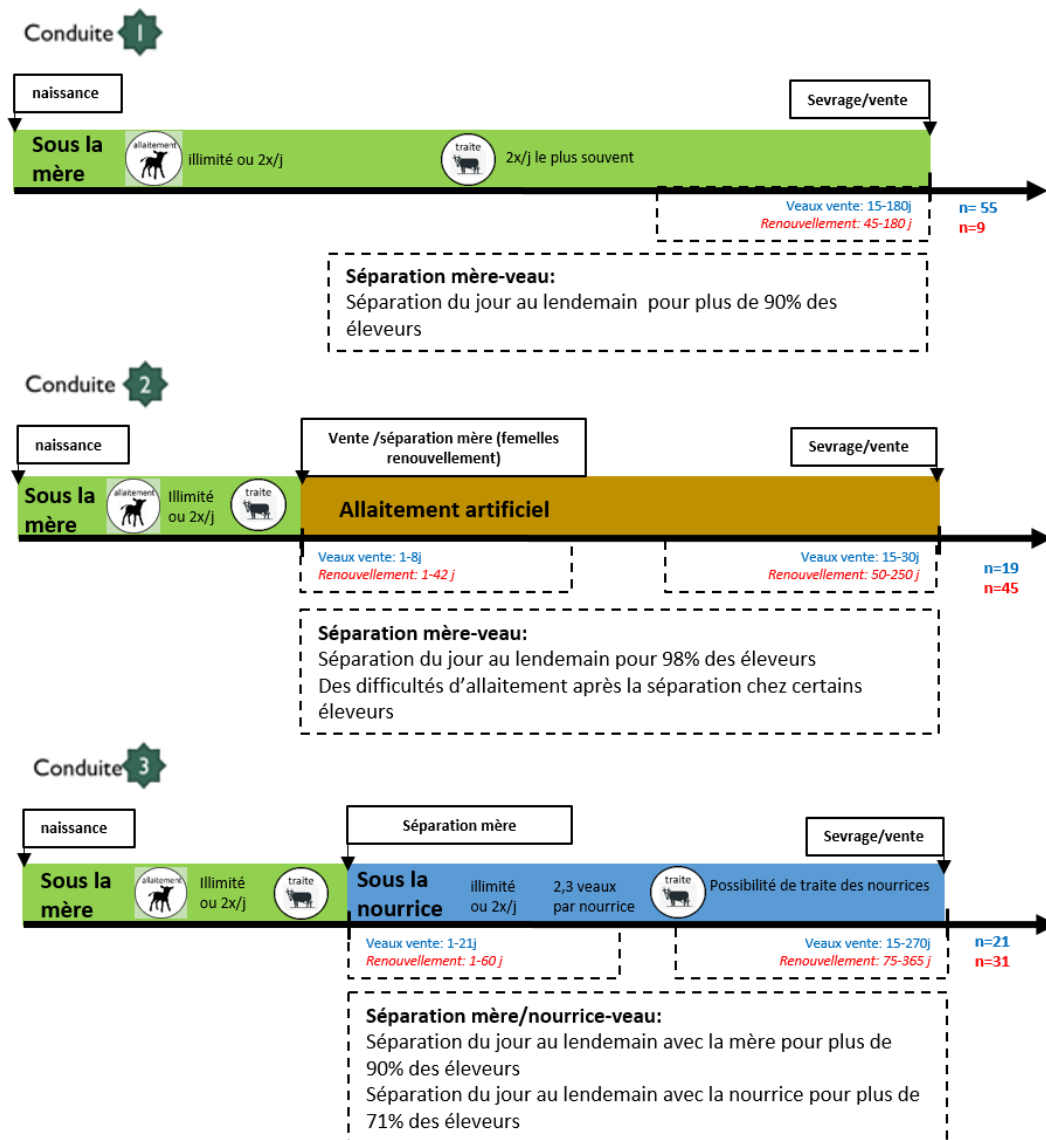


Figure 3 : Description des 3 conduites d'allaitement naturel rencontrées le plus fréquemment

CONCLUSION

Il existe une grande diversité de pratiques alternatives à l'allaitement artificiel pour élever les veaux laitiers, soit par leur mère, soit par une vache nourrice. Ces pratiques ne sont pas nouvelles, mais on note depuis plusieurs années un regain d'intérêt pour leur utilisation au sein des exploitations. Pour les agriculteurs rencontrés, elles sont faciles à mettre en œuvre dans une grande variété de fermes, y compris de grande taille. On retrouve ainsi ces pratiques dans des exploitations équipées de robot de traite ou de salle de traite traditionnelle, dans des étables entravées ou libres, avec ou sans logettes. Des éleveurs ayant utilisé puis abandonné ces pratiques ont été contactés dans le cadre de cette étude (n = 8). Ils en pointent certaines limites, notamment sanitaires en raison de transfert de germes possible entre animaux (un même veau pouvant fréquemment téter plusieurs vaches) et d'organisation en raison de bâtiments mal adaptés. Néanmoins, ces pratiques d'allaitement devraient se multiplier chez les éleveurs laitiers de plus en plus sensibilisés au bien-être animal, notamment en agriculture biologique, mais pas seulement. Des enquêtes similaires et des expérimentations en fermes, menées dans le cadre de projets européens, devraient permettre d'avoir une vision plus large de ces pratiques et de leurs impacts.

Les auteurs remercient les étudiants ayant réalisé les enquêtes, les éleveurs qui les ont accueillis, ainsi que toutes les personnes qui les ont aidés à identifier les éleveurs.

- Fröberg S., Lidfors L., Svennersten-Sjaunja K., Olsson I., 2011.** Acta Agric. Scan., Section A - Animal Science, 61:3, 145-156
- Grøndahl A.M., Skancke E.M., Mejdell C.M., Jansen J.H., 2007.** Acta Vet. Scand., 49:16, 1-5
- Johnsen J.F., Zipp K.A., Kälber T., de Passillé A.M., Knierim U., Barth K., Mejdell C.M., 2016.** Appl. Anim. Behav. Sci. 1-11
- Krohn C.C., 2001.** Appl. Anim. Behav. Sci. 72, 271-280
- Langhout J., 2003.** MSc Thesis, 59 p, WUR (Pays-Bas)
- Pomiès D., Care S., Veissier I., 2010.** Renc. Rech. Ruminants, 17, 233-236
- Veissier I., Care S., Pomiès D., 2013.** Appl. Anim. Behav. Sci., 147, 11-18
- Wagenaar J.P.T.M., Langhout J., 2007.** NJAS 54, 375-386